

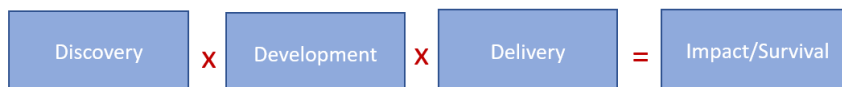
## Innovation à l'Échelle: Appel à Propositions pour une mise à l'échelle accélérée, à fort impact et durable d'innovations visant à sauver les mères et les nouveau-nés à la naissance

Le Mécanisme de financement mondial (GFF; [www.globalfinancingfacility.org/fr](http://www.globalfinancingfacility.org/fr)), en partenariat avec Laerdal Global Health ([www.laerdalglobalhealth.com](http://www.laerdalglobalhealth.com)) et le Gouvernement de la Norvège ([norad.no/en/](http://norad.no/en/)), est heureux d'annoncer un Appel à Propositions provenant d'organisations susceptibles d'accélérer l'adoption d'innovations avérées visant à réduire la mortalité maternelle et néonatale au moment de la naissance et dans la période postnatale immédiate. En collaboration avec les gouvernements nationaux, l'objectif est de démontrer et de documenter en quoi une mise en œuvre accélérée et durable de ces innovations aidera les pays à réaliser les impacts vitaux indispensables pour atteindre les objectifs ambitieux en matière de mortalité maternelle et néonatale, et faciliter ainsi la mise en œuvre ultérieure dans les pays concernés du GFF.

Cinq subventions devraient être attribuées dans le cadre de cet Appel, chacune avec une période de mise en œuvre prévue de trois ans à compter du début des activités. Chaque subvention devrait atteindre 5 millions de dollars, et le financement peut être octroyé en plusieurs tranches.

### Objectifs

L'initiative Innovation à l'Échelle a pour objectif de montrer un impact significatif sur la mortalité maternelle et néonatale au niveau de la population au moment de la naissance et dans la période postnatale immédiate. L'impact nécessite une mise en œuvre efficace à une échelle suffisante et est le produit de «trois D» - Découverte, c'est-à-dire prouver qu'une innovation est efficace pour réduire la mortalité; Développement, c'est-à-dire disposer des outils nécessaires pour favoriser une telle innovation dans des conditions réelles sur le terrain, tels que du matériel de formation pour les agents de santé; et la Distribution, c'est-à-dire être capable d'atteindre réellement un résultat de qualité à l'échelle – et cela, en adaptant la Formule Utstein pour la Survie mise au point à l'origine pour améliorer les résultats de survie en réanimation cardiopulmonaire:



Dans cet appel, l'accent est mis sur la **Distribution** et l'**Impact**, qui comprend à la fois une amélioration des dimensions de la qualité et une accélération significative de l'adoption dans un délai de trois ans, par rapport à l'adoption actuelle. Les propositions axées sur la Découverte ne seront pas financées au titre du présent Appel et seules des ressources limitées devraient être consacrées au Développement ultérieur, c'est-à-dire que les outils nécessaires pour parvenir à une mise à l'échelle de qualité devraient déjà être disponibles. Des exemples pourraient inclure des propositions qui tirent parti des technologies numériques pour obtenir des gains d'efficacité critiques ou qui visent à améliorer la qualité de la prestation de services par le biais d'une formation initiale novatrice et dispensée dans les infrastructures. Toutefois, cette proposition n'est pas exhaustive et toutes les innovations pertinentes seront prises en compte, y compris les innovations dans les démarches systémiques, qui sont prêtes à avoir un impact à grande échelle. L'objectif est de documenter

l'impact obtenu au niveau national et de créer ainsi un bien public mondial, avec de nouvelles connaissances, à la fois en termes de technologies et de mise en œuvre, accessibles à tous.

## Candidats éligibles et critères généraux pour les propositions

Les propositions provenant d'organisations locales de mise en œuvre dans le pays sont préférées ou, éventuellement, d'organisations qui opèrent au niveau national dans un ou plusieurs pays du GFF; elles peuvent être soumises en collaboration et/ou en consortium avec des partenaires internationaux et/ou locaux, tels que des associations professionnelles ou des organisations de prestation de services du secteur privé, en fonction des critères des objectifs de la proposition. Il est essentiel que la proposition résolve un obstacle majeur à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, tel qu'identifié dans les plans/stratégies de développement sanitaire nationaux ou dans les dossiers d'investissement du GFF. Bien que cela ne soit pas nécessaire, pour faciliter la coordination avec les activités connexes des pays, une représentation du candidat dans la plateforme nationale du GFF est souhaitable. Les candidatures doivent inclure une documentation montrant l'engagement et la participation des ministères de la santé et de tout autre ministère concerné, démontrant l'appropriation locale du programme de travail proposé et l'engagement potentiel à être utilisé au-delà de la subvention de trois ans. Les propositions peuvent être axées soit sur l'impact dans un ou plusieurs pays, selon l'approche choisie, qui se veut particulièrement efficace pour obtenir un impact rapide, ou sur l'accélération des programmes en cours.

## Format de la proposition et critères détaillés

En plus de se conformer aux objectifs et aux critères d'éligibilité énoncés ci-dessus, les propositions présentées doivent:

- 1) Être menées dans les pays actuels du GFF, au nombre de [27 pays](#) à compter de mars 2019, dans les pays qui ont priorisé la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.
- 2) Inclure la documentation selon laquelle les interventions proposées ont déjà fait leurs preuves et sont flexibles, y compris, le cas échéant, des références à des études/publications pertinentes ainsi qu'à une expérience antérieure dans le ou les pays proposés.
- 3) Inclure une estimation de l'impact vital sur la mortalité maternelle et néonatale, en termes de changements au niveau des résultats et d'impact sur la mortalité.
- 4) Inclure une description des plans d'intégration dans les stratégies nationales de santé ou les dossiers d'investissement du GFF, y compris l'appropriation locale démontrée, la voie vers un déploiement à grande échelle et la durabilité financière.

La présentation initiale de la proposition doit comporter un maximum de trois pages (taille minimale de 11 points) et inclure: a) le Titre, b) une Déclaration d'Objectif, y compris un problème spécifique à aborder, c) une Description de l'intervention et de la méthodologie, y compris des éléments de preuve sur l'impact vital d) la Portée géographique, e) la Description des résultats à mesurer et l'impact anticipé, f) le Plan de durabilité, y compris durabilité financière à travers les plans nationaux et/ou les Dossiers d'Investissement du GFF, g) le Budget incluant un minimum de Personnel, Matériel et Produits de base, Autres Coûts Directs (y compris les déplacements) et coûts indirects (frais généraux, par exemple). Les documents supplémentaires en annexe doivent inclure jusqu'à six CV d'une page pour les membres clés de l'équipe de projet, des lettres d'engagement sous forme de ressources en nature ou financières provenant de partenaires désignés (le cas échéant), une présentation graphique (maximum de six diapositives) et (éventuellement) une présentation multimédia (par exemple, une vidéo d'une durée maximale de cinq minutes) permettant de décrire pleinement le but de la proposition.

## Echéancier et récompenses

La date limite pour les propositions initiales est le 30 avril 2019 à 11h59, Heure de l'Est. Les propositions reçues seront revues par un comité d'examen mis en place par le GFF et les réponses seront envoyées avant le 15 mai 2019. Un maximum de 15 candidats seront invités à envoyer des informations supplémentaires qui constitueront la proposition complète et finale. Veuillez noter que l'UNICEF soutiendra l'Appel en tant qu'organisme contractant et en tant que partie prenante de cette question cruciale. Un autre groupe restreint pourrait être invité à une rencontre en personne avec le comité d'examen des propositions, qui comprendra des représentants du Secrétariat du GFF, de Laerdal Global Health, de Norad, de l'UNICEF, du Comité du Fonds fiduciaire du GFF et de la circonscription du Secteur Privé du Groupe des Investisseurs du GFF. L'objectif est de sélectionner les candidats retenus et de décerner des récompenses d'ici au 30 septembre 2019. Les programmes doivent être lancés dans les 6 mois suivant l'octroi de la subvention et doivent s'achever dans les 36 mois suivant le début de la subvention.

Les questions et propositions doivent être soumises à [GFFSecretariat@worldbank.org](mailto:GFFSecretariat@worldbank.org) avec comme ligne d'objet «Requête d'Innovation à l'Échelle» ou «Proposition d'Innovation à l'Échelle», selon le cas.